

Initiative pour le Patrimoine Mondial Forestier d'Afrique Centrale (CAWHFI)

Comité de pilotage
Libreville du 15 au 16 février 2006

Rapport de l'atelier

Le premier comité de pilotage de l'initiative pour le patrimoine mondial forestier d'Afrique centrale (CAWHFI) s'est tenu à Libreville, du 15 au 16 février 2006. Cette réunion regroupait les différents acteurs de l'initiative, notamment :

- le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO
- La fondation des Nations unies (FNU)
- Le fonds Français pour l'Environnement Mondial
- Le Fonds Mondial pour l'Environnement (WWF)
- Wildlife Conservation Society (WCS)
- Conservation International (CI)
- Cybertracker International
- Le Fonds des Nations Unies pour l'alimentation et l'Agriculture (FAO)
- Le Réseau des Aires Protégées d'Afrique Centrale (RAPAC)
- Les principaux responsables des aires protégées des pays couverts par l'initiative.

La liste des participants est annexée au présent rapport.

L'objectif de cet atelier était d'évaluer les résultats obtenus au cours e la première année de l'Initiative en vue de d'impulser une plus grande synergie entre Etats et partenaires au développement. Il s'agissait aussi d'affiner les programmes d'action des prochaines années de l'Initiative, en veillant à ce que tous les efforts et les moyens mobilisés convergent vers la réalisation des objectifs poursuivis.

Sommaire :

1.	Rappel :	2
2.	Ouverture de l'atelier	3
3.	Présentation du programme CAWHFI : contexte, objectifs, historique, etc. par Guy Debonnet, programme specialist, WHC.....	4
4.	Présentation des mécanismes de nomination	14
5.	Présentation des résultats des groupes de travail concernant les activités communes et le développement du dossier de nomination du patrimoine mondial.....	19
6.	Initiative pour le Patrimoine Mondial Forestier d'Afrique Centrale (Présentation aux partenaires) Central Africa World Heritage Forest Initiative (CAWHFI) par Guy Debonnet & Cédric Hance, Centre du Patrimoine mondial de l'UNESCO.....	24
7.	Présentation de la nouvelle composante FFEM du programme CAWHFI	27
8.	Présentation, par paysage, des résultats et perspectives de CAWHFI sur le terrain.....	30
9.	liste des participants.....	33

1. RAPPEL :

Le programme CAWHFI résulte d'une coopération entre le Centre du Patrimoine Mondial de l'UNESCO, les Gouvernements du Cameroun, Congo, Gabon et République Centrafricaine et quatre ONG de conservation (WWF, WCS, CI, JGI). Il vient en appui aux engagements pris par sept Etats d'Afrique Centrale lors de la Déclaration de Yaoundé et poursuit trois objectifs principaux:

- Améliorer la gestion des aires protégées sélectionnées dans le Bassin du Congo,
- Améliorer la gestion des ressources naturelles, en particulier la faune, autour des aires protégées sélectionnées,
- Utiliser le statut de Patrimoine Mondial pour promouvoir la conservation de la biodiversité du bassin du Congo.

L'Initiative pour le Patrimoine Mondial Forestier d'Afrique Centrale (CAWHFI) vise ainsi à améliorer la gestion durable de 3 paysages écologiques clefs du bassin du Congo. Ceux-ci correspondent aux complexes TRIDOM, Gamba-Conkouati et Tri-National de la Sangha. Répartis entre le Cameroun, le Gabon, le Congo et la République Centrafricaine, ces trois complexes englobent douze aires protégées couvrant plus de 60.000 km². A celles-ci s'ajoutent les zones tampons périphériques qui portent la superficie totale à plus de 230.000 km².

2. OUVERTURE DE L'ATELIER

L'atelier a été ouvert par **Monsieur Pierre MOUSSAVOU**, Directeur de Cabinet de Monsieur Emile DOUMBA, Président de la COMIFAC et Ministre de l'Economie Forestière, des Eaux, de la Pêche et des Parcs Nationaux du Gabon.

Monsieur MOUSSAVOU a estimé que cette réunion s'inscrivait dans le cadre du renforcement de la prise de conscience internationale du rôle déterminant des forêts, dont celles du Bassin du Congo, dans le maintien des équilibres écologiques globaux et la survie de l'humanité. Il a ensuite affirmé que La dynamique impulsée par les Chefs d'Etats des pays du bassin du Congo par le processus de Yaoundé, et confirmé à Brazzaville, vise à concilier les impératifs du développement économique et social de nos peuples et ceux de la conservation du patrimoine commun de l'Humanité que constituent les forêts du Bassin du Congo, dans le cadre d'une coopération sous-régionale et internationale respectant les intérêts de toutes les parties en cause.

Aussi, a-t-il poursuivi, il est agréable de saluer l'Initiative pour le Patrimoine mondial forestier d'Afrique Centrale (CAWHFI), qui vise la valorisation de l'extraordinaire richesse biologique des différents écosystèmes de la sous-région. La présence à cette réunion des représentants des pays dont les sites ont été sélectionnés par l'Initiative ; à savoir le Cameroun, le Congo, le Gabon et la République Centrafricaine, témoigne de l'intérêts des Gouvernements des Etats considérés pour ce Programme.

3. PRESENTATION DU PROGRAMME CAWHFI : CONTEXTE, OBJECTIFS, HISTORIQUE, ETC. PAR GUY DEBONNET, PROGRAMME SPECIALIST, WHC.

Monsieur DEBONNET a fait le bilan de la préparation et de l'exécution de l'initiative. Les points clés suivants ont constitué le cœur de sa présentation :

Une vision pour l'initiative : « Un réseau transfrontalier d'aires protégées exceptionnelles et de Sites du patrimoine mondial dont l'intégrité est maintenue et où le contrôle du braconnage et la régulation du commerce de la viande de brousse constitue un exemple et une source d'inspiration pour la gestion des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale et d'ailleurs ».

Objectif Général : Améliorer la gestion durable des paysages écologiques dans le Bassin du Congo incluant des complexes protégés qui pourraient être proposés comme Sites de Patrimoine Mondial.

Trois objectifs spécifiques :

- Renforcer la gestion des aires protégées dans 3 paysages transfrontaliers du Bassin du Congo
- Améliorer la gestion des ressources naturelles, en particulier la faune, autour des aires protégées sélectionnées.
- Utiliser le statut du Patrimoine Mondial pour promouvoir la conservation de la biodiversité du Bassin du Congo

Bénéficiaires du projet

- Les peuples des 4 pays concernés, et plus particulièrement les populations locales, dont la gestion à long-terme des ressources forestière sera amélioré
- Les économies nationales qui dépendent fort des ressources forestières et du potentiel de développement de l'écotourisme
- Les populations nationales travaillant pour la sauvegarde des aires protégées (salaire et formations)
- Les autorités de gestion des aires protégées (soutient, aide et transmission d'un savoir-faire)
- La communauté internationale (sauvegarde d'un patrimoine biologique de qualité exceptionnelle)

Les sites sélectionnés : Trois paysages écologique clefs du Bassin du Congo

Gamba-Conkouati:

Gamba (Gabon) WWF

Mayumba (Gabon) WCS

Conkouati (Congo) WCS

Sangha Trinational:

- Lobeke (Cameroun) WWF
- Dzanga-Sangha (RCA) WWF
- Nouabale Ndoki (Congo) WCS

TRIDOM

- Minbeke (Gabon) WWF
- Odzala (Congo) CTC
- Dja, Boumba Bek & Nki (Cameroun) WWF

Les Champs d'action prioritaires

Renforcer la gestion et la protection des aires protégées:

- Mise en place des équipes d'écogardes
- Formation et équipement des équipes d'écogardes
- Mise en place d'infrastructure de surveillance
- Mise en place des équipes de monitoring
- Renforcer la coopération transfrontalière pour la surveillance
- Renforcer la coopération avec la police et les services de la justice
- Accroître la connaissance des écosystèmes

Renforcer la coopération avec les parties prenantes autour des aires protégées:

- Sensibilisations des populations
- Rassembler des données socio-économiques
- Introduire des activités alternatives
- Promouvoir l'écotourisme
- Renforcer la collaboration avec les acteurs économiques (compagnies forestières, pétrolières et autres)

Promouvoir la nomination des aires protégées à la Liste du Patrimoine mondial:

- Inventaires des valeurs naturelles / culturelles
- Appuyer la révision des listes indicatives et l'harmonisation des listes indicatives au niveau du Bassin du Congo
- Faciliter la dialogue et la coopération transfrontalière
- Appuyer la préparation des dossiers de nomination

1. PRESENTATION DES ACTIVITES & RESULTATS DE LA PREMIERE ANNEE (PAR PAYSAGE)

4.A Présentation des résultats du paysage Sangha :

4.A1 – Segment LOBEKE, par Zacharie NZOOH, WWF CARPO/JENGI SE FOREST PROGRAM

Initiative pour le patrimoine forestier mondial

Comité de pilotage

Libreville du 15 au 16 février 2006

ZONE D'INTERVENTION (14710 km²)

- Parc National de Lobeke (2217 km²)
- 14 concessions forestières (9805 km²)
- Zone agroforestière (2729 km²)

ACTIVITES REALISEES

- Organisation des patrouilles de lutte anti-braconnage à l'intérieur et à la périphérie du Parc National de Lobéké (PNL)
- Organisation et participation aux patrouilles de lutte anti-braconnage tri-national et bi-national
- Recrutement de nouveaux écogardes
- Renforcement des capacités des écogardes sur divers modules, et particulièrement à l'utilisation du Cybertracker
- Évaluation du fonctionnement des postes de contrôle autour du PNL
- Appui à l'organisation des réunions de concertation entre les FMO-Gendarmerie et l'administration forestière à Mambele, Kika, Salapombe, Moloundou et Libongo
- Organisation des réunions de coordination technique activités de lutte anti-braconnage avec les chefs des postes
- Renforcement des infrastructures et équipements de surveillance

QUELQUES RESULTATS :

Recrutement et renforcement des capacités des écogardes
Amélioration des infrastructures et équipements de surveillance

PERSPECTIVES

- Faire affecter les nouveaux écogardes et renforcer leur équipement de terrain ;
- Poursuivre l'organisation régulier des patrouilles de lutte anti-braconnage à l'intérieur et à la périphérie du Parc National de Lobeke ;
- Poursuivre l'organisation et la participation régulière aux patrouilles de lutte anti-braconnage Tri-National et Bi-National
- Poursuivre l'acquisition du matériel technique de terrain, et notamment les unités Cybertracker, et recycler les écogardes pour leurs utilisations
- Faire le lobbying pour la création d'un poste de contrôle à Socambo, et appuyer sa construction ;
- Promouvoir la participation des concessions forestières autour du Parc National de Lobéké aux activités de lutte contre le braconnage ;
- Réorganiser un atelier avec les magistrats, les forces de maintien de l'ordre (gendarmerie et police), et les autorités du parc sur les procédures de constatations et répression des infractions liées au braconnage
- Organiser un atelier de concertations techniques entre les différents acteurs autour du Parc National de Lobeke

4.A2 – Segment Dzanga Sanga, par David Greer WWF/CARPO Et José Madomi PDS

4.A2 – Segment Nouabale Ndoki, par Victor Mbollo, Conservateur adjoint PN Nouabale Ndoki

ACTIVITÉS RÉALISÉES :

- Surveillance et lutte anti-braconnage
- Développement de l'écotourisme
- Développement et gestion communautaire
- Éducation et sensibilisation
- Suivi et recherche
 - *Programme suivi écologique*
 - *Programme suivi des éléphants*
 - *Programme suivi des populations des grands singes (gorilles et chimpanzés)*
 - *Recherche sur l'amélioration et la standardisation des méthodologies d'inventaires*
 - *Programme suivi socio économique*
 - *Programme suivi santé animale*
 - *Suivi de l'impact de l'exploitation forestière sur la distribution, l'abondance et le comportement des chimpanzés*
 - *Suivi des mouvements des éléphants et de la structure des populations*
 - *Suivi démographique des gorilles de plaine*
- Formation et amélioration des capacités

FUTURES AXES D' INTERVENTION

- Augmenter l'effort de la lutte anti-braconnage
- Augmenter les infrastructures d'écotourisme et recherche des partenaires
- Formaliser l'approche de la Gestion communautaire des terroirs villageois (Triangle de la Bomassa)
- Réaliser une étude de pêcheries et mettre en place un système de gestion de pêche le long de la rivière Sangha
- Mise en oeuvre les Fonds Fiduciaire pour la TNS

4.B. Présentation des résultats du paysage TRIDOM

4.B1. Segment ODZALA

Situation Financements CAWHFI & FFEM 2005 (43% PFG)

Financement CAWHFI: 228.500.000frs CFA dont

- 143.800.000frs (63%) pour Opérations PNOK &
- 84.700.000frs (37%) pour l'Assistance Tech.

NB: Taux (%) Exécution à 70%, Avenant n°3 accordé pour jusqu'à juin 2006.

Financement FFEM: 112.000.000frs CFA (100% PNOK), reconduction de 93%

Budget Initial

- NB: Taux (%) Exécution à 90%, Avenant non accordé pour année 2006.

Résultats Infrastructures & Autres

- Réhabilitation Axes routiers: Mbomo-Etoumbi (65km); Mbomo- Oloba (65km); & Mbomo- Mboko (30km);
- Construction d'un Bac d'appoint (10 tonnes) à Etoumbi -Likouala-Mossaka (désenclavement);
- Renforcement et /ou construction des Bases & campements avancés;
- Participation (20%) aux cotés du PMR/UE pour la réfection en béton de 09 ponts sur axe Mbomo-Etoumbi;
- Participation aux Inventaires Grands Mammifères
- Acquisition Équipements matériels Informatiques & de transport; paiement salaires employés.

Désenclavement du PNOK, du SGL & du District de Mbomo

Axes Routiers:

- Mbomo-Etoumbi (65km) &
- Mbomo –Oloba (65km)

Durée parcours est réduite du simple au tiers

Prévention:

- Restructuration du fonctionnement avec mise en place d'un dispositif de surveillance;
- Sensibilisation & Initiation à la gestion participative des riverains (processus en cours pour signature protocole d'attente avec Commerçants & Comité villageois riverains de Mbomo);
- Ouverture base donnée Renseignement & Suivi des acteurs des filières directes et indirectes du braconnage;
- Règlement & atténuation des conflits avec quelques villages riverains (centre du grand braconnage);
- Réunions de planification & d'échanges données stratégiques LAB avec voisins de Mwagna au Gabon et de Boumba-Beck & Nki au Cameroun;
- Ramassage à l'amiable de 22 PMAK & des centaines de munitions de guerre au Secteur Sud PNOK;
- Dissuasion des riverains du Secteur Sud PNOK par tenue 1^{ère} audience foraine à Mbomo par TGI EWO;
- Activation partielle du Poste de garde d'Oloba (Grand point trafic ivoire: frontière Congo- Gabon).

Actif (Répression): Réorganisation structurelle, fonctionnelle & stratégique du Plan de Surveillance;

Résultats:

- Arrestation opérées: 20 + 11= 31 Grand braconniers.
- Armes de guerres saisies: 14+ 10= 24 PMK+22=46PMK
- Munitions guerres saisies: 745 pour PMK
- Munitions chasse saisies: 20 cartons/25 boites
- Pointes Ivoires saisies: 18+28=46 PI+122Kg (morceaux)
- Moyens transports saisies: Un (1) Grand Camion

Tendance réduction impacts humains en terme: carcasses GM, campements & traces.

Perspectives au Plan Institutionnel

- Finaliser discussion et lancer Partenariat relatif Périphérique PNOK-Est: toutes UFA mitoyennes Est & Sud-Est;
- Bénéficiaire Appui additionnel aux Actions non soutenues par ECOFAC IV, mais suivant Cadre Logique PNOK et avec une Plateforme Concertation;
- Pousser l'activation des organes gestion TRIDOM & la collaboration autour Activités transfrontalières;

Garantir durabilité conservation par Plan Appuis:

- Privatisation Écotourisme Intégré;
- Mise en place Mécanisme financements durables;
- Développement des villages riverains;
- Renforcement planifié des capacités nationales.

Perspectives Renforcement Repression

- Formation des leaders en méthodologie et suivi des renseignements sur le braconnage;
- Acquisitions des Détecteurs de Pointes d'ivoires (voir Accord de Lusaka);
- Formation et recyclage des Ecogardes;
- Intégration Système Protection PNOK, Brigades, USLAB & Comités villageois, situés dans Zone périphérique PNOK;
- Marquage & réglementation limites artificielles PNOK;
- Mettre en place Comité mixte de suivi contentieux faune sauvage (Eaux & Forêts, Pouvoir judiciaire, Force publique);
- Gérer et labelliser la consommation locale de la viande de brousse (Échelle terroirs villageois – Centres urbains & Chefs lieux départements).

4.B2. Segment MINKEBE, par Louis Sosthène Ndong Obiang, CNPN et Owono Philbert, DFC

4.B3. Segment Dja/Mboumba/Nki, par Zacharie NZOOH, Etienne NLEGUE, WWF CARPO/JENGI SE FOREST PROGRAM & CONSERVATION DJA

ACTIVITES REALISEES

Initiative pour le patrimoine forestier mondial

Comité de pilotage

Libreville du 15 au 16 février 2006

- Organisation des patrouilles de lutte anti-braconnage a l'intérieur et a la périphérie des aires protégées de Boumba-Bek, de Nki et du Dja;
- Développement d'un cadre de collaboration avec le service de la conservation du Dja pour les activités de contrôle surveillance dans la région Est du Dja
- Recrutement de nouveaux écogardes
- Renforcement des capacités des écogardes sur divers modules, et particulièrement à l'utilisation du Cybertracker
- Appui a l'organisation des réunions de concertation entre les FMO-Gendarmerie et l'administration forestière a Yokadouma et Moloundou
- Organisation des réunions de coordination technique activités de lutte anti-braconnage avec les chefs des postes
- Renforcement des infrastructures et équipements de surveillance

QUELQUES RESULTATS :

- Amélioration des équipements de surveillance
- Acquisition d'un véhicule pour la LAB dans le secteur Ngoila-Messok;
- Acquisition de 2 motos et des équipements de campings
- Installation d'une radio a Ngoila pour faciliter la communication avec les autres sites, et notamment le service de la conservation du Dja
- Évaluation de la filière de commercialisation de la viande de brousse dans les secteurs Ngoila-Messok-Lomie
- Accord de collaboration entre WWF et service de la conservation du Dja/ECOFAC pour la conduite des activités de lutte anti-braconnage dans le secteur Est de la Réserve de Biosphère du Dja
- Contacts divers entre les FMO et administrations forestières de Moloundou (Cameroun) et Gwala (Congo) pour le développement d'un cadre d'une collaboration relatif a la conduite des patrouilles conjointes le long de la frontière vers les chutes de Nki

PERSPECTIVES

- Faire le lobbying pour la nomination des conservateurs aux Parcs Nationaux de Boumba Bek et de Nki;
- Faire affecter les nouveaux écogardes et renforcer leur équipement de terrain ;
- Poursuivre l'organisation régulier des patrouilles de lutte anti-braconnage à l'intérieur et a la périphérie des aires protégées de Boumba Bek de Nki et du Dja ;
- Faciliter le déblocage a temps des fonds nécessaires pour la conduite des activités;
- Poursuivre l'acquisition du matériel technique de terrain, et notamment les unités Cybertracker, et recycler les écogardes pour leurs utilisations
- Poursuivre les négociations pour l'organisation des patrouilles de lutte anti-braconnage Bi-National/Tri-Nationale long des frontières
- Promouvoir la participation des concessions forestières autour des aires protégées aux activités de lutte contre le braconnage ;
- Réorganiser un atelier avec les magistrats, les forces de maintien de l'ordre (gendarmerie et police), et les autorités du parc sur les procédures de constatations et répression des infraction liées au braconnage a Abong-Mbang-Lomie et

Yokadouma

- Poursuivre l'organisation un atelier de concertations techniques entre les différents acteurs autour des aires protégées concernées
- Organisation d'une opération coup de point dans le massif de Ngoila-Mintom, zone de Lele-Mbalam-Eta frontiere

4.C. Présentation des résultats du paysage Gamba-Conkouati

4.C1. Segment Gamba, par Augustin Mihindou, Conservateur

Personnel travaillant dans les AP de la partie Gabon de la zone écologique Gamba-Conkouati et leur niveau scolaire

102 personnes dont ;

- 21 personnes post-secondaire
 - **(9 Agents des E&F assermentées)**
- 44 secondaires
- 37 primaires

Mise en place d'un cadre de travail en synergie

Comité Technique de Gestion (CTG) du CAPG et de la zone écologique Gamba-Conkouati

Questions transfrontalières

- Surveillance et lutte anti-braconnage
- Dossier chasse sportive(SOGEFAG)
- Pêche illégale des chalutiers
- Surveillance côtière
- Pollution aux hydrocarbures,
- Suivi des tortues marines
- Exploitation forestière
- Collaboration avec les autres administrations
- Calendrier des rencontres sur l'écorégion Gamba-Mayumba-Konkouati

Effort de surveillance et saisie dans le PN Moukalaba Doudou et hors Aires Protégées en 2005

Procès Verbaux dressés en 2005

- 29 procès verbaux
 - **Dont 3 suivis en justice pour des actes commis dans une aire protégées**
 - **Dont 1 suivi en justice pour un acte commis en dehors des aires protégées**

Suivi socio-économique

- Classes environnementales dans les écoles primaires
- Formation des formateurs
- Développement d'une curriculum environnementale
- Excursions et expéditions

Sensibilisation

- Événements: i.e. Journée mondiale de l'Environnement
- Caravane de la conservation
- Théâtre des marionnettes
- Exposés
- Opérations de ville, village et plage propre

4.C2. Segment Mayumba, par Solange Nguesso, Conservateur

Objectifs en 2005

- 1) Développer une infrastructure suffisante pour soutenir la conservation des tortues et leurs habitat côtier.
- 2) Continuer et développer le monitoring des tortues marines.
- 3) Arrêter le pillage des nids des tortues.
- 4) Éliminer la pêche industrielle illégale dans le secteur – réduire le taux de moralité 'capture accidentelle'. Aussi faire du lobbying pour l'utilisation des TEDs dans la flotte Gabonaise.
- 5) Faire des survols pour la comptage des traces
- 6) Lancer des patrouilles de surveillance contre le pollution hydrocarbures. Collaborer avec le gouvernement et l'industrie pour limiter les risques de la pollution et autres impacts (ex. sismique).
- 7) Lancer une campagne d'éducation environnementale et sensibilisation dans les quartiers et écoles de Mayumba et environs.

Quelques résultats

Autres recherches scientifiques

- Collaboration avec Brendan Godley, Groupe de Recherche des Tortues Marines, Université de Exeter, sur le suivi des tortues luths après et avant nidification, avec les balises ARGOS à Mayumba. Attache de trois Balises en 2005, encore six en 2006

Protection et monitoring des tortues à Iguela

- Équipe présent sur la plage depuis 2002
- 1 campement permanent, 1 camp saisonnière
- Marquage des femelles et comptage des traces.
- Lutte contre le pillage des nids.
- Surveillance contre la pêche illégale.

Pêche illégale à Mayumba

- Présence permanente des équipes de surveillance dans le PN Mayumba
- Opération d'un bateau de patrouille côtière
- Établissement des partenariats avec les services Marine Nationale et Brigade de Pêche
- Collaboration avec le DG de Pêche, Libreville

Lutte contre la pollution

- Surveillance régulière des plages
- Dialogue avec des sociétés pétrolières
- Collaboration avec le Centre National Anti-Pollution (CNAP)
- Découvert des origines des nappes
- Nos efforts jusqu'à présent ont montré aux sociétés pétrolières qu'il existe un service de surveillance sur la cote sud du Gabon et que les cas de pollution seront suivis.
- Nous sommes entrain de élaborer des nouvelles stratégies, rapides et plus efficaces, pour le rapportage des incidents.

4.C3. Segment Conkouati, par Solange Nguesso, Conservateur

Réunions trans-frontalières à Mayumba et Libreville

- Problèmes de chalutiers
- Standardisation des méthodologies de récolte des données tortues marines
- Marées Noires
- Statut de protection des zones tampons transfrontalier

Acquisition des données de base d'Aménagement en 2005

Résultats de l'étude socio-économique

Distribution d'impacts humains, éléphants, gorilles, chimpanzés

Les résultats des recherches et des discussions en vue de définir un nouveau zonage

Les recherches et missions de surveillance pour l'élaboration des Règlements intérieurs

Développement d'Activités pilotes d'agriculture, arboriculture et pêche durable

Diminution de trafic illégal de viande de brousse (Yanika et Youbi)

4. PRESENTATION DES MECANISMES DE NOMINATION

La Convention du Patrimoine Mondial : Protéger le patrimoine naturel et culturel de valeur universelle et exceptionnelle

Guy Debonnet, UNESCO Centre Patrimoine Mondial

La logique pour la Convention du Patrimoine mondial permet de mettre en valeur les sites naturels et/ou culturels de “ valeur universelle exceptionnelle”. Car :

- Ils font parti du patrimoine de toute l’humanité
- Leur conservation est une responsabilité commune et partagée
- Ils nous sont confiés par le génération précédente et on doit le transmettre à la génération future

La Convention du Patrimoine mondial:

- **Un traité international signé en 1972**
- **180 États parties à la Convention**
- **754 Sites en 129 pays**
 - **582 culturel**
 - **149 naturel**
 - **23 mixtes culturel & naturel**

Comment ça marche?

Les Etats parties

- établissent la liste tentative
- nominent les sites pour la Liste Patrimoine mondial
- acceptent de protéger ces sites
- choisissent les membres du Comité PM (21 EP)

Le Comité du Patrimoine mondial ...

- détermine les orientations pour la mise en oeuvre de la Convention
- établie les critères de sélection
- détermine quels sites sont acceptés sur LPM
- assure le suivi des SPM
- détermine quels sites seriont mis sur LPM en Périril
- gère le budget
- donne de l’assistance aux Etats parties

Comment un site est classé SPM?

L’Etat partie nomine le site

IUCN and ICOMOS evaluent:

- repond au critères?
- a-t-il l’autenticité?
- l’intégrité est assuré?
- la gestion est adéquate?

Comité PM:

- inscrit le site
- diffère ou renvoie
- rejète

Patrimoine culturel

- ***Monuments* qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de l'histoire, de l'art ou de la science**
- ***Ensembles de constructions* qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de l'histoire, de l'art ou de la science**
- ***Sites* qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue historique, esthétique, ethnologique ou anthropologique**

Patrimoine naturel

- ***Monuments naturels* constitués par des formations physiques et biologiques qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue esthétique ou scientifique**
- ***Formations géologiques et physiographiques et l'habitat des espèces menacées* qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de la science ou de la conservation**
- ***Sites naturels* qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de la science, de la conservation ou de la beauté naturelle**

Critères pour le patrimoine naturel

- **Être des exemples éminemment représentatifs des grands stades de l'histoire de la terre, ... de processus géologiques en cours ... ou d'éléments géomorphiques ou physiographiques ayant une grande signification**
- **être des exemples éminemment représentatifs de processus écologiques et biologiques en cours dans l'évolution et le développement des écosystèmes et communautés de plantes et d'animaux terrestres, aquatiques, côtiers et marins**
- **représenter des phénomènes naturels ou des aires d'une beauté naturelle et d'une importance esthétique exceptionnelles**
- **contenir les habitats naturels les plus représentatifs et les plus importants pour la conservation in situ de la biodiversité biologique, y compris ... des espèces menacées ayant une valeur universelle exceptionnelle ...**

Importance pour la biodiversité

- **Les sites naturels et mixtes couvrent plus que 10 % de la surface totale des aires protégées**
- **Les sites patrimoine mondial dans la zone forestière tropicale couvrent 3-4% de la couverture forestière globale**
- **100 sites reconnus pour la biodiversité (critère iv)**
- **74 sites sont des « Centre of Plant Diversity »**
- **57 sites « Biodiversity hotspots » (CI)**

- **71 sites « Endemic Bird Areas » (Birdlife)**
- **60 sites contiennent des taxa de vertébrées qui sont « critically endangered » (IUCN)**

Nomination d'un Site Patrimoine mondial

Dossier de nomination:

- **Identification du bien (localisation!!!)**
- **Justification de l'inscription**
- **Description**
- **Gestion**
- **Facteurs affectant le bien**
- **Suivi**
- **Documentation**
- **Signature**

Justification de l'inscription:

- **Critères pour lesquels proposé**
- **Déclaration de la valeur: pourquoi le bien doit être considéré de valeur universelle exceptionnelle: les valeurs que incarne le bien**
- **Analyse comparative: établir des rapports entre le bien et des biens comparables, Pourquoi il mérite d'avantage d'être inscrit sur la liste**
- **Intégrité!!!**

Intégrité: cfr article 44 Orientations

- **pour ii: contenir les éléments nécessaires à l'illustration des principaux aspects de ces processus essentiels à la conservation à long terme des écosystèmes et de la biodiversité qu'ils contiennent (écosystème complète dans toute sa diversité)**
- **pour iv: contenir des habitats pour le maintien d'un maximum de diversité animale et végétale caractéristique des provinces et écosystèmes bio-géographiques concernés**
- **pour ii: contenir les éléments nécessaires à l'illustration des principaux aspects de ces processus essentiels à la conservation à long terme des écosystèmes et de la biodiversité qu'ils contiennent (écosystème complète dans toute sa diversité)**
- **pour iv: contenir des habitats pour le maintien d'un maximum de diversité animale et végétale caractéristique des provinces et écosystèmes bio-géographiques concernés**
- **plan de gestion!**
- **protection législative réglementaire, institutionnelle ou traditionnelle adéquate à long terme**
- **limites!**
- **zone tampon pour que les valeurs du site soient protégées des effets des empiètements et des impacts**

Tendances actuelles

- **De nominations d'un seul site comme SPM**
- **Envers des nominations de SPM en série composés de multiples sites ou**

transfrontalier

Exemples SPM en série

- Atlantic Forest South-East Reserves, Brazil, 25+ PAs (1.69 million ha)
- Golden Mountains of Altai, Russian Federation, 5 PAs (1.61 million ha)
- Tasmanian Wilderness, Australia, 22 PAs (1.38 million ha)
- Laponian Area, Sweden, 9 PAs (940,000 ha)
- 3 Parallel Rivers of Yunnan, China, 15 PAs (939,441 ha)
- Talamanca/La Amistad, Costa Rica-Peru, 8 PAs (567,845 ha)
- Greater St Lucia Wetland Park, S. Africa, 13 PAs (239,566 ha)

SPM en série

Avantages claires:

- Possible de nommer des sites représentant l'écosystème dans tous ces aspects, démontrant ainsi la valeur universelle et exceptionnelle de toute l'unité
- Facilite l'intégration des sites dans la gestion du terroir et le développement locale
- Augmente le nombre de sites qui bénéficient de la protection sous la convention
- Limite le nombre des sites sur la Liste ce qui augmente la crédibilité de la Liste
- Meilleures chances pour une durabilité à long terme

Défis claires:

- Comment créer un mécanisme commun et intégré de gestion (départements différents, différents types d'AP, différents types de propriété)
- Comment assurer l'intégrité du site comme une seule unité (question de corridors et zones tampons)
- Grande nombre de parties prenantes: processus de consultation compliqué
- Préparation d'un plan de gestion intégré

Évaluation IUCN des sites en série:

- Quelle est la justification de l'approche sériel? (complémentarité, liens thématiques, liens géographiques)
- Sont les éléments (sites) qui composent le bien liés d'une façon fonctionnelle?
- Est-ce qu'il existe une structure de gestion pour toute l'ensemble?

SPM transfrontaliers

Des nominations transfrontalières devraient être proposées là où possible et soumis conjointement par les états parties conformément à l'article 11.3 de la Convention

Il est fortement recommandé que les EP établissent un comité conjoint de gestion pour coordonner le gestion des sites transfrontaliers

SPM transfrontalier et en série

- Différentes aires protégées dans la même écozone mais dans des EP différentes
- Frontalier ou pas
- Proposés ensemble dans une seule nomination par 2 ou plus d'EP

Initiative pour le patrimoine forestier mondial

Comité de pilotage

Libreville du 15 au 16 février 2006

- Continuent à être gérés comme des AP séparés par les EP
- Mais: cadre de gestion commun
- La convention peut donner un cadre légal

Cadre de gestion commun

- Sites gérés selon les mêmes objectifs de gestion
- Coordination régulière entre les autorités de gestion
- Idéal: plan de gestion conjoint
- Réalité: approche commune envers des problèmes de gestion
- Activités conjointes (LAB, recherche,...)

Sites de Patrimoine mondial en série et transfrontaliers

- Le nombre de Sites de Patrimoine mondial en série augmente fortement
- Les Sites transfrontaliers restent l'exception
- Au moins 50 SPM en série parmi les 172 SPM naturels et mixtes (+ de 500 aires protégées)

Bénéfices d'une désignation Site Patrimoine Mondial?

- Patrimoine mondial est une reconnaissance internationale de la valeur d'un site
- « Label »: il faut l'utiliser!
- Reconnu par les gouvernements et le secteur privé (Shell, ICMM)
- Souvent utilisé pour promouvoir le tourisme
- Assistance par Fonds Patrimoine mondial
- Peut attirer des financements (UNF, GEF,...)
- Mobiliser l'appui politique et diplomatique à travers la Convention
- Engagement de la part du gouvernement nationale

5. PRESENTATION DES RESULTATS DES GROUPES DE TRAVAIL CONCERNANT LES ACTIVITES COMMUNES ET LE DEVELOPPEMENT DU DOSSIER DE NOMINATION DU PATRIMOINE MONDIAL.

REALISATIONS ET PERSPECTIVES DE CAWHFI DANS LE TRI NATIONAL DE LA SANGHA (TNS) : CONGO, CAMEROUN, CENTRAFRIQUE

A. OBJECTIFS DU TNS

Globalement :

- Assurer la sauvegarde de la biodiversité et des écosystèmes forestiers du TNS

Spécifiquement :

- Mise en place de modes de gestion pérenne
- Mise en valeur des ressources forestières, fauniques et agricoles des zones périphériques

B. RESULTATS DE LA CONTRIBUTION CAWHFI AU TNS

Un cadre institutionnel et réglementaire harmonisé, avec la participation des différentes administrations

- Stratégie conjointe d'exécution des activités de conservation transfrontalière;
- Un système d'exécution des patrouilles de lutte anti-braconnage et de surveillance;
- système harmonisé de suivi écologique et socio-économique

C. PRINCIPAUX ACQUIS DU TNS EN 2004 - 2005

C1. SUR LE PLAN INSTITUTIONNEL ET REGLEMENTAIRE

- Signature du protocole d'accord sur la lutte anti-braconnage
- Signature du protocole d'accord sur la circulation du personnel TNS
- Réunions de concertation et planification (CTPE, CTS)
- Elaboration du plan d'utilisation des terres

C2. SUR LE PLAN SURVEILLANCE ET CONTROLE

- Fonctionnement harmonieux des patrouilles Tri et Bi Nationales dans les trois pays de la zone d'implantation du TNS (18 entre 2004 et 2005)
- Collaboration de plus en plus régulière avec les FMO et autorités judiciaires
- Mise en place d'un réseau de communication radio dans les bases et postes de surveillance du TNS
- Saisies de nombreux dépouilles animales et objet [armes (plus de 20), et rouleaux de câbles, flèche)

Initiative pour le patrimoine forestier mondial

Comité de pilotage

Libreville du 15 au 16 février 2006

- Plusieurs campements de chasse et pièges détruits en forêt (plus de 100 000),
- Transfert et jugement dans les juridictions de plusieurs braconniers arrêtés (20 cas d'emprisonnement)
- Construction d'un poste de gardes à Libongo (frontière centrafricaine-congolaise)
- Recrutement et formation d'écogardes

C3. AU NIVEAU DU SUIVI-ECOLOGIQUE

- Harmonisation du système de collecte de données (bai monitoring et inventaires fauniques dans les trois sites)
- Carte de mouvement des éléphants disponible avec localisation des couloirs de migration
- Formations diverses octroyées aux différentes personnes impliquées dans le suivi écologique
- Système d'Information Géographique (SIG) opérationnel dans les 3 sites

C4. AU NIVEAU SOCIO ECONOMIQUE ET DE PARTENARIAT

- Recensement des campements de pêches et autres activités humaines sur la base d'une méthodologies développées conjointement
- Etude sur la pêche le long de la Sangha et de la Ngoko,
- Etude de l'exploitation du raphia dans la région de Lobeke-Kabo,
- Etude de la filière bovine,
- Travaux préliminaires pour la monographie des villages TNS

C5. DEVELOPPEMENT DE MECANISMES DE FINANCEMENT A LONG TERME

- Etablissement d'un comite Tri-Nationale pour la mise en place du fond fiduciaire
- Réalisation des études de faisabilité pour la mise en oeuvre du fond fiduciaire TNS
- Développement d'une proposition de financement des activités du TNS a hauteur de \$ 10 millions, soumise au GEF,
- Engagement de la KFW de Euros 5 millions pour l'établissement du fond fiduciaire du Parc National de Lobeke ,
- Mobilisation de Euros 2.3 millions pour l'établissement d'un fond pour Dzanga-Sangha

D. PRINCIPALES CONTRAINTES

- Non ratification de l'accord de coopération par les états du Cameroun et de la RCA;
- Prolifération des armes a feu;
- Quelques obstacles a la libre circulation du personnel TNS subsistent au niveau des frontières.

E. PERSPECTIVES

- Développement d'un plan de zonage et schéma directeur pour le TNS;
- Établissement d'une brigade Tri-Nationale de lutte anti-braconnage
- Mise en place d'un groupe de travail pour le suivi de la dynamique de déplacement des éléphants
- Mise en place effective du fond fiduciaire du TNS
- Ouverture de la procédure de nomination de la zone TNS en patrimoine mondial
- Développement d'un circuit touristique impliquant les trois Parcs ;
- Lobbying pour assurer la participation effective du secteur privé (exploitant forestier et de chasse sportive aux activités de conservation transfrontalier
- Promouvoir la participation des peuples indigènes (Baka et BaAka) au processus de gestion transfrontalière des ressources naturelles et de partage des retombes
- Harmonisation des législations relatives à la gestion des ressources naturelles
- Monitoring d'une gestion durable des pêcheries

REALISATIONS ET PERSPECTIVES DE CAWHFI DANS LA TRIDOM

ATOUPS

- ◆ Grande superficie du paysage
- ◆ Diversité biologique
- ◆ Existence des aires protégées
- ◆ Existence d'une connectivité écologique
- ◆ Faible densité humaine
- ◆ Accord de coopération TRIDOM
- ◆ Grand nombre de partenaires

Menaces

- ◆ Exploitation Forestière
- ◆ Exploitation minière
- ◆ Chasse commerciale pour la viande de brousse
- ◆ Braconnage d'éléphants
- ◆ Agriculture industrielle (palmier, cacao...)

Enjeux et défis

- ◆ Macro-Zonage
- ◆ Statut pour le TRIDOM
- ◆ Système efficace de surveillance et de lutte anti-braconnage
- ◆ Renforcement des capacités
- ◆ Braconnage des éléphants
- ◆ Maîtriser les conflits hommes/animaux
- ◆ Chasse commerciale pour la viande de brousse
- ◆ Conservation de la faune dans les concessions forestières

Enjeux et défis

- ◆ Aménagement durable des concessions forestières, collaboration avec le secteur privé
- ◆ Gestion communautaire des ressources – bénéfiques pour les communautés – gestion de la chasse villageoise
- ◆ Conservation de la faune aquatique
- ◆ Ecotourisme
- ◆ Financement durable pour la gestion du TRIDOM
- ◆ Mise en place d'un système de suivi – Etat du TRIDOM

Activités réalisées

- ◆ Recrutement et formation des écogardes
 - 25 écogardes recrutés au Sud-Est Cameroun
 - 46 écogardes recyclés
 - 20 écogardes recyclés dans cybertraker à Odzala
- ◆ Achat des équipements et matériels
 - 2 véhicules 4X4
 - Matériel de camping
 - Matériel informatiques et bureautiques
 - 03 motos
 - 03 pirogues out-board

Activités réalisées

Infrastructures de base

- Construction et réhabilitation de postes de garde (03)
- Réhabilitation de pistes
- Construction d'un bac

Réunions de concertation entre partenaires

- Organisation des ateliers de concertation avec les magistrats
- Organisation des ateliers de sensibilisation avec les opérateurs économiques
- Organisation des réunions de sensibilisation dans les villages

Perspectives

- ◆ Planifier les activités des organes du TRIDOM
- ◆ Préparer et soumettre les projets de protocoles d'accord sur la LAB et la libre circulation des agents dans l'espace TRIDOM
- ◆ Mettre en place un système d'alerte et d'intervention en cas de zoonoses
- ◆ Officialiser le système de communication Radio HF par toutes les parties
- ◆ Poursuivre la sensibilisation des autorités politiques, administratives, judiciaires, militaires, populations locales et opérateurs économiques
- ◆ Poursuivre les activités de lutte contre le braconnage
- ◆ Poursuivre le renforcement des capacités

REALISATIONS ET PERSPECTIVES DE CAWHFI DANS LE PAYSAGE GAMBA-CONKOUATI

Actions conjointes pour l'ensemble des partenaires

1. Chalutiers : Finalisation du plan d'action
2. Hydrocarbures : Finalisation du plan d'action propose
3. Tortues : Assurer une couverture transfrontalier des actions de protection et harmoniser les méthode de collecte de données
4. Mécanismes d'échange des informations / interventions

Dossier de nomination au statut de patrimoine mondial

**6. INITIATIVE POUR LE PATRIMOINE MONDIAL FORESTIER
D'AFRIQUE CENTRALE (PRESENTATION AUX
PARTENAIRES)
CENTRAL AFRICA WORLD HERITAGE FOREST INITIATIVE (CAWHFI)**

**GUY DEBONNET & CEDRIC HANCE, CENTRE DU PATRIMOINE MONDIAL DE
L'UNESCO**

Contexte

- La croissance du commerce de la viande de brousse se traduit par une extinction locale de nombreuses espèces animales forestières
- Déclaration de Yaoundé – COMIFAC
- Sous-représentation des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale sur la liste du patrimoine mondial.

Historique

- 2000: Initiative par UNESCO, FAO, WWF, WCS, JGI, CI
- Planification:
 - Déc. 2001: 3 ateliers régionaux
 - Fév. 2002: atelier validation à Paris
- Juillet 2002: approbation de la fiche d'identification par UNF
- Avril 2003: approbation du projet par UNF
- Depuis Juin 2004: démarrage des activités

Partenaires de l'Initiative

- Entités de Coordination:
 - Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO
 - Comité de pilotage (UNESCO, FAO, ONG, représentants Gouvernements, UNF)
 - Valorisation du RAPAC
- Partenaires de financement et de mise en œuvre:
 - Fondation des Nations Unies
 - World Wildlife Fund for Nature
 - Wildlife Conservation Society
 - Conservation International & CyberTracker Conservation
- Pays partenaires:
 - Cameroun, Congo, Gabon et RCA
- Budget: US\$ 6.6 Million sur 4 ans

Une vision pour l'initiative :

« Un réseau transfrontalier d'aires protégées exceptionnelles et de Sites du patrimoine mondial dont l'intégrité est maintenue et où le contrôle du braconnage et la régulation du commerce de la viande de brousse constitue un exemple et une source d'inspiration

pour la gestion des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale et d'ailleurs ».

Objectif Général :

Améliorer la gestion durable des paysages écologiques dans le Bassin du Congo incluant des complexes d'aires protégées qui pourraient être proposés comme Sites de Patrimoine Mondial.

Objectifs spécifiques :

- Renforcer la gestion des aires protégées dans 3 paysages transfrontaliers du Bassin du Congo
- Améliorer la gestion des ressources naturelles, en particulier de la faune, autour des aires protégées sélectionnées.
- Utiliser le statut du Patrimoine Mondial pour promouvoir la conservation de la biodiversité du Bassin du Congo

Les sites sélectionnés :

Trois paysages écologique clefs du Bassin du Congo :

- **Gamba-Conkouati:**
 - Gamba (Gabon) WWF
 - Mayumba (Gabon) WCS
 - Conkouati (Congo) WCS
- **Sangha Trinational:**
 - Lobeke (Cameroun) WWF
 - Dzanga-Sangha (RCA) WWF
 - Nouabale Ndoki (Congo) WCS
- **TRIDOM**
 - Minbeke (Gabon) WWF
 - Odzala (Congo) CTC
 - Dja, Boumba Bek & Nki (Cameroun) WWF

Champs d'action prioritaires

Renforcer la gestion et la protection des aires protégées:

- Mise en place des équipes d'écogardes
- Formation et équipement des équipes d'écogardes
- Mise en place d'infrastructure de surveillance
- Mise en place des équipes de monitoring
- Renforcer la coopération transfrontalière pour la surveillance
- Renforcer la coopération avec la police et les services de la justice
- Augmenter les connaissances sur les écosystèmes

Renforcer la coopération avec les parties prenantes autour des aires protégées:

- Sensibilisations des populations
- Rassembler des données socio-économiques
- Introduire des activités alternatives

Initiative pour le patrimoine forestier mondial

Comité de pilotage

Libreville du 15 au 16 février 2006

- Promouvoir l'écotourisme
- Renforcer la collaboration avec les acteurs économiques (compagnies forestières, pétrolières et autres)
- **Promouvoir la nominations des aires protégées à la Liste du Patrimoine mondial:**
- Inventaires des valeurs naturelles / culturelles
- Appuyer la révision des listes indicatives et l'harmonisation des listes indicatives au niveau du Bassin du Congo
- Faciliter le dialogue et la coopération transfrontalière
- Appuyer la préparation des dossiers de nomination

Perspectives

- Première réunion comité de pilotage; démarrage activités de la 2^{ème} année
- Renforcer la coordination au niveau des 3 paysages
- Entamer la préparation des nominations pour la Liste du Patrimoine mondial
- Démarrage de la composante CAWHFI/FFEM pour renforcer les activités visant la gestion durable des ressources naturelles hors des aires protégées

7. PRESENTATION DE LA NOUVELLE COMPOSANTE FFEM DU PROGRAMME CAWHFI

I) Le Cadre de l'intervention de la France dans le Bassin du Congo

- **Le Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC)** pour lequel la France avait annoncé une contribution de 50 Millions d'Euros (AFD/MAE/FFEM) dont une contribution à CAWHFI de 2,5 Millions d'Euros ;
- **Le Plan de Convergence Sous Régional de la COMIFAC**, adopté par les chefs d'Etats à Brazzaville en février 2005, pour lequel le FFEM CAWHFI contribue à la réalisation de plusieurs activités de convergences des axes stratégique n°4, n°5 et n°6 ;

Contribution du FFEM CAWHFI aux activités de convergence du Programme COMIFAC (PC)

Axe stratégique 4 : Conservation biodiversité

- 4.1 Renforcement du réseau des aires protégées nationales ;
- 4.2 Gestion concertée aires protégées transfrontalières ;

Axe stratégique 5 : Valorisation durable des ressources forestières

- 5.1 Valorisation économiques filières : ***bois-faune-PFNL-tourisme***
- 5.2 Suivi gestion et utilisation des ressources/contrôle
- 5.4 Lutte contre l'exploitation illicite des ressources forestières et contre le braconnage

Contribution du FFEM CAWHFI aux activités de convergence du Programme COMIFAC (PC)

Axe stratégique 6 : Développement des activités alternatives et réduction de la pauvreté

- 6.1 Activités alternatives au braconnage ;
- 6.2 Micro projets générateurs de revenus pour les populations locales du bassin du Congo ;

D'autres projets du FFEM / AFD / MAE visent les mêmes objectifs dans la sous région (FFEM petites initiatives locales/ FFEM viandes de brousse en RCA /FFEM CIB /WCS au Nord Congo...). Nos appuis régionaux / bilatéraux dans les pays du Bassin du Congo (AFD/FFEM/MAE) sont à distinguer de nos actions spécifiques liées à la facilitation française du PFBC (TdR approuvés à Brazzaville avec les membres PFBC)

Rappel priorités 2005/2006 facilitation PFBC

Les priorités de la facilitation se déclinent autour de six axes prioritaires :

- (i) le renforcement de la concertation (CCR/Site PFBC...) ;

- (ii) les mécanismes financement durable au sein PFBC ;
- (iii) l'amélioration de la gouvernance (AFLEG/FLEGT...);
- (iv) le renforcement des capacités des acteurs / formation ;
- (v) l'appui institutionnel au SE COMIFAC à Yaoundé ;
- (vi) la promotion du PFBC, de la COMIFAC etc...

Pas l'objet de la réunion d'aujourd'hui mais je vous encourage tout de même à aller dans le site WEB PFBC (adresse : www.cbfp.org) si vous souhaitez de plus amples information sur les actions en cours de réalisation....

Rappel des enjeux du PFBC/COMIFAC

Une finalité : *Concilier développement économique et social des pays de la sous région avec la conservation des écosystèmes forestiers, reconnus par tous comme un patrimoine commun de l'humanité (notion de bien public mondial)*

Une approche "type II" : *Développer un partenariat multi acteurs (Etats/Privés/ONG/Bailleurs...) au sein duquel chacun contribue selon ses spécificités/ possibilités dans une esprit de concertation entre acteurs au niveau régional/national et local Initiative CAWHFI totalement en phase avec logique PFBC*

Approche de la France dans le PFBC

Pour concilier développement économique avec conservation des écosystèmes forestiers, l'approche de la France consiste à intervenir à plusieurs niveaux :

- 1) à travers des actions de conservation classiques dans les aires protégées (projets AFD/FFEM....) ;
- 2) à travers des actions de promotion de la gestion durable des écosystèmes forestiers, hors zone protégées, via des actions en faveur de l'aménagement forestier, du développement de l'écotourisme, de la gestion chasse villageoise

Contribution du projet FFEM centrée essentiellement sur ce second volet qui correspond à l'objectif II de l'initiative CAWHFI :

"Amélioration de la gestion des ressources naturelles, en particulier la faune, autour des aires protégées sélectionnées"

II) Présentation des appuis spécifiques du FFEM CAWHFI (2,5 millions d'euros)

Localisation : *les trois sites de l'initiative CAWHFI de l'UNESCO à savoir : TNS, TRIDOM, Gamba/Conkouati ;*

Objectif global FFEM CAWHFI :

« Améliorer la gestion des ressources naturelles, en particulier la faune, autour des aires protégées sélectionnées »

Trois composantes :

1. Renforcer capacités institutionnelles pour permettre gestion concertée de la faune autour des aires protégées (local/national/ régional - populations/exploitants forestiers/Etats/RAPAC) ;

2. Définir des plans de gestion de la faune avec tous les acteurs pour les zones autour des aires protégées (études/sensibilisation consultation / mécanismes financement durable...);

3. Mise en œuvre et suivi des plans de gestion de la faune ;

Principales activités FFEM CAWHFI (composante 1) :

- Appui institutionnel au niveau local dans les sites d'intervention ;
- Appui institutionnel au niveau national et régional sur le thème de la gestion durable de la faune (RAPAC/Médiateur Libreville) ;
- Appui institutionnel pour la formation (médiation/concertation) ;
- Coordination des activités Programme CAWHFI ;

Principales activités FFEM CAWHFI (composante 2) :

- Réaliser les études de base pour définition plans gestion ;
- Sensibiliser les parties prenantes sur plans de gestion ;
- Organiser un processus de consultation ;
- Négocier des conventions sur la gestion de la faune ;
- Etablir les plans de gestion définitifs pour chaque site ;
- Développer des mécanismes de financement durable dans les complexes d'aires protégées de l'initiative CAWHFI ;

Principales activités FFEM CAWHFI (composante 3) :

- Sensibiliser les acteurs sur le contenu des accords et des plans de gestion réalisés localement ;
- Assurer la formation des acteurs, selon les besoins spécifiques des différents sites d'intervention ;
- Etablir des plates-formes consultatives ;
- Etablir un système de suivi de la gestion de la faune ;
- Expérimenter mécanismes novateurs gestion chasse ;
- Valoriser les systèmes traditionnels de gestion de la faune par les communautés semi-nomades ;
- Développer des activités alternatives au braconnage ;

Montage institutionnel FFEM CAWHFI

- 1) Maîtrise d'ouvrage confiée à l'UNESCO
- 2) Maîtrise d'œuvre déléguée confiée par l'UNESCO aux ONG partenaires dans les différents sites à savoir WCS, WWF...
- 3) Coordination au niveau des instances de pilotage de l'initiative CAWHFI pour éviter la création de nouvelles structures

La coordination régionale sera également facilité par le recrutement d'un expert régional "médiateur environnementale" basé au RAPAC à Libreville

8. PRESENTATION, PAR PAYSAGE, DES RESULTATS ET PERSPECTIVES DE CAWHFI SUR LE TERRAIN

CAWHFI - FFEM

Objectifs du projet

- Le Programme CAWHFI a pour but d'améliorer la gestion durable des paysages écologiques (Complexes) dans le Bassin du Congo incluant des ensembles d'aires protégées qui pourraient être proposés comme Sites de Patrimoine mondial.
- La présente proposition de projet FFEM vient compléter les activités générales de CAWHFI en visant spécifiquement l'objectif 2 du Programme CAWHFI, qui constitue donc le but principal du projet proposé au FFEM.
- Il s'agit donc d'améliorer la gestion des ressources naturelles, en particulier la faune, en périphérie des aires protégées qui font déjà l'objet d'un appui du Programme CAWHFI.

Objectifs spécifiques

- Objectif 1 : Renforcement des capacités institutionnelles pour permettre la gestion concertée de la faune autour des aires protégées
- Objectif 2 : Définition de plans de gestion de la faune avec tous les acteurs pour les zones autour des aires protégées
- Objectif 3 : Mise en œuvre des plans de gestion de la faune et suivre leur exécution

A - OBJECTIFS TRIDOM :

A1 – Objectifs par zones :

Interzone Minkebe-Ivindo

- Ce projet contribue à la conservation de la biodiversité dans l'unité écologique TRIDOM et en particulier dans le nord-est du Gabon à travers la (co-)gestion de la faune et la mise en place d'un corridor biologique entre le PN de l'Ivindo et le PN de Minkebe.

Périphérie PN Nki et Boumba Bek

- Ce projet contribue à l'amélioration de la gestion des ressources naturelles, en particulier la faune, en périphérie des parcs nationaux de Boumba-Bek et Nki à travers une participation de l'ensemble des acteurs impliqués dans la gestion des ressources naturelles autour de ces aires protégées.

UFA NGOMBE – Périphérie Est du PN Odzala

GESTION DURABLE DE LA FAUNE DANS LA CONCESSION FORESTIERE DE NGOMBE ET ETABLISSEMENT D'UNE ZONE PERIPHERIQUE POUR LE PARC NATIONAL D'ODZALA KOKOUA

A2 - Menaces

Directes:

- Chasse commerciale (source de protéine et de revenu)
- Exploitation forestière (routes, accès libre...)
- Fièvre hémorragique à Virus Ebola

- Braconnage des éléphants

Indirectes:

- Manque de source de protéine et de revenu autre que la chasse
- Prolifération des armes de guerre
- Manque d'un système de gestion de la faune dans la zone périphérique

A3 - Activités à réaliser

- Négocier les accords sur les règles de gestion durable avec les populations et améliorer le plan de zonage de chasse sur l'ensemble de la concession
- Développer un programme de sensibilisation sur la question de gestion de la faune et de santé animale
- Développer un programme des activités alternatives dans les villages autochtones

B - OBJECTIFS GAMBIA CONKOUATI

B1 - Conkouati

- Ce projet contribue à la conservation de la biodiversité de la zone du Parc National de Conkouati-Douli à travers le développement d'un programme de gestion durable de la faune sauvage et un appui d'activités durables et alternatives à la chasse commerciale pour les communautés locales.

B2 - Gambia

- Ce projet contribue à la diminution du braconnage par le développement et la mise en œuvre d'un plan de gestion de la faune sauvage intégrant le système de gestion existant au sein de la CFAD attribuée à la société forestière *Compagnie des Bois du Gabon* (CBG) opérant sur une surface de 350,000 hectares dans la périphérie nord-est du Complexe des Aires Protégées de Gambia.

C - OBJECTIFS TRI-NATIONAL SANGHA

PROGRAMME POUR LA MISE EN ŒUVRE ET MONITORING D'UNE GESTION DURABLE DES PECHERIES DANS LA TRINATIONALE SANGHA

Pays concernés: CONGO, CAMEROUN, RCA

Zone d'intervention: Rivière Sangha

(Segment Pikounda - Salo): 400 km

Opérateur: WCS

Partenaires:

- WCS Congo
- WWF Sud Est Cameroun
- WWF Dzanga Sangha
- GTZ Dzanga Sangha
- Gouvernements du Congo, du Cameroun et de la RCA
- Populations locales(villageois et semi nomades)

Objectif global: Développement et promotion des pêcheries dans la Sangha, sources alternatives en protéines et de revenus pour les communautés locales

Activités à réaliser:

- Développer et améliorer les systèmes permettant de mesurer les niveaux actuels de prélèvements
- Réaliser des études relatives aux habitats, la distribution spatiale, le mode de reproduction et inventaires des poissons
- Élaborer des recommandations pour la réalisation et le suivi du programme de gestion durable des pêcheries
- Augmenter la capacité des partenaires de la trinationale, des autorités administratives et des communautés locales à suivre et gérer durablement les pêcheries

ETUDE ET PILOTAGE DES TECHNIQUES POUR LA GESTION DURABLE DE FAUNE, EN COLLABORATION AVEC LES COMMUNAUTE SEMI-NOMADES

BUTS ET OBJECTIFS

- Développer les techniques de gestion de chasse, et améliorer la gestion durable de la faune;
 - amélioration de nos connaissances sur les activités de chasse pratiquées par des populations semi-nomades;
 - assister les semi-nomades dans le développement d'un plan de gestion pour la chasse;
 - valoriser les connaissances des semi-nomades dans la gestion de faune.

Initiative pour le patrimoine forestier mondial
Comité de pilotage
Libreville du 15 au 16 février 2006

9. LISTE DES PARTICIPANTS

Noms et prénoms des participants	Fonctions	Adresses	Adresses électroniques
Jean-Pierre AGNANGOYE	Secrétaire Exécutif, RAPAC/Gabon	BP 14533 Libreville, Gabon	jp_agnangoye@yahoo.fr
Frédéric L. BOCKANDZA PACKO	Directeur de la Faune et des Aires Protégées	Ministère de l'Economie Forestière/DFAP - BP 98 Brazzaville, Congo	bockpaco_can@yahoo.fr
Christophe BESACIER	Conseiller Régional Forêt/Environnement	Mission Française de Coopération BP 2125 Libreville, Gabon	-
Grégoire BONASSIDI	Conservateur PNCD	Parc National de Conkouati-Douli B Congo Brazza	conkouati@uuplus.com
Erwan CHAPUIS	Chargé de Projets Forêt/Environnement	Avenue de l'Indépendance BP 64 Libreville, Gabon	chapuisse@groupe-afd.org
Bryan CURRAN	Directeur des Projets	WCS BP 7847 Libreville, Gabon	bcurran@wcs.org
Guy DEBONNET	Centre de Patrimoine Mondial	UNESCO, Paris	g.debonnet@unesco.org
Djoni Djimbi BOURGES	Conservateur-Directeur National PNOK	ECOFAC BP 62 Brazzaville, Congo	ddbourses@yahoo.fr
Paul ELKAN	Directeur WCS-Congo	BP 14537 Brazzaville, Congo	pelkan@wcs.org
Mark GATELY	Directeur PNN	BP 14537 Brazzaville, Congo	mgately@wcs.org
Cédric HANCE	Expert UNESCO	Centre du Patrimoine Mondial	Hance@spamcorp.iwayafrica.com
Bas HUIJBREGTS	Conseiller Technique Principal, Projet Gamba	BP 148 Gamba, Gabon	huijbregts_bas@hotmail.com
Mathilde IWEINS	Chargée d'Etudes, Agence Française de Développement	BP 64 Libreville, Gabon	matiweins@yahoo.fr
William Kennedy	United Nations Foundation		
José Madomi	Expert National, Projet Dzanga Sangha, RCA	c/o WWF-RCA BP 1053 Bangui, RCA	j.madomi@voilà.fr
Emile Mamfoumbi	Conseiller du Ministre de l'Economie Forestière, Gabon	BP 3903 Libreville, Gabon	

Initiative pour le patrimoine forestier mondial
Comité de pilotage
Libreville du 15 au 16 février 2006

Noms et prénoms des participants	Fonctions	Adresses	Adresses électroniques
Richard Malonga	Directeur Projet WCS/Tridom-Odzala	BP 14537 Brazzaville, Congo	rmalonga@wcs.org
Mankoto Mambaele	Président- RAPAC		
Victor Mbolo	Conservateur Adjoint, Parc National Nouabale Ndoki	c/o WWCS-Congo BP 14537 Brazzaville, Congo	vmbolo@yahoo.fr
Brice Léandre Meye	Conservateur, Parc National Moukalaba-Doudou	CNPN BP 325 Libreville, Gabon	meyebrice@yahoo.fr
Augustin Mihindou	Conservateur Parc National Loango/Sette Cama, Gabon	CNPN BP 325 Libreville, Gabon	mbinafils@yahoo.fr
Philippe Mortier	Chef de Projets, Parc National Odzala-Kokoua	ECOFAC BP 62 Brazzaville, Congo	phmortier@yahoo.fr
Sosthène Ndong Obiang	Conservateur Parc National Minkébé Est, Gabon	CNPN BP 325 Libreville, Gabon	s.ndongobiang@yahoo.fr
Solange Ngouessono	Conservateur Parc National de Mayumba, Gabon	CNPN BP 325 Libreville, Gabon	ngouessono@yahoo.fr
Etienne Nlegue	Conservateur de la Réserve Lobeke & Dja-Boumba-Nki, Cameroun	BP 13844 Yaoundé Cameroun	henlegue@yahoo.fr
Adrien Nougou	Directeur de la Faune et de la Chasse, MINEF Gabon – Point focal CAWHFI	BP 1128 Libreville, Gabon	
Omer Ntougou	Conseil National des Parcs Nationaux-Gabon	CNPN BP 325 Libreville, Gabon	omer.ntougou@laposte.net
Zacharie L. Nzoo Dongmo	Conseiller Scientifique, Projet Jengi	BP 6776 Yaoundé, Cameroun	znzoo@wwfcarpo.org
Philbert Owono	Coordonnateur Provincial Projet WWF/DFC, Gabon	BP 917 Oyem, Gabon	owonophilbert@yahoo.fr
Stevy Oyele	Directeur de la Faune et des Aires Protégées- Point Focal CAWHFI	MINEF BP 830 Bangui, RCA	oyelestevy@yahoo.fr
Richard Parnell	Directeur de Projet Mayumba, Gabon	WCS-Gabon BP 7847 Libreville, Gabon	rparnell@wcs.org

Initiative pour le patrimoine forestier mondial
Comité de pilotage
Libreville du 15 au 16 février 2006

Noms et prénoms des participants	Fonctions	Adresses	Adresses électroniques
Njanzou Ramatou	Cadre d'Appui COMIFAC, Cameroun	Yaoundé, Cameroun	ramatoun@yahoo.fr
Frédéric Sepulchre	Assistant Technique GTZ/GFA, RCA	BP 530 Bangui, RCA	fred.sepulchre@gmail.com
Hilde Vanleeuwe	Directeur de Projet WCS- Conkouati	WCS BP 14537 Brazzaville, Congo	conkouati@uuplus.com
Pauwel de Wachter	Conseiller Technique Principal WWF-Gabon, Projet Minkébé	BP 9144 Libreville, Gabon	pauwel_dewachter@hotmail.com